

L'UIP adopte une résolution sur la protection du patrimoine culturel de l'humanité, proposée par le sénateur Destexhe (Lusaka, 23 mars 2016)



Nola Marino (Australie), présidente f.f. et Alain Destexhe, rapporteur, durant le débat à la commission du Développement durable, du financement et du commerce à Lusaka..

Lors de sa 132e Assemblée à Hanoï, Viet Nam (28 mars – 1^{er} avril 2015), l'UIP a choisi une proposition du sénateur belge Alain Destexhe comme thème de la prochaine résolution de sa Deuxième Commission (Développement durable, financement et commerce) :

Assurer une protection durable du patrimoine culturel matériel et immatériel de l'humanité contre la destruction et la dégradation

M. Destexhe et un parlementaire du Maroc, M. Kouskous, furent désignés comme co-rapporteurs.

Lors de la 133^e Assemblée à Genève (17-21 octobre 2015), la commission a tenu un premier débat d'orientation sur le thème de la résolution. En l'absence de son co-rapporteur, il appartenait au sénateur Destexhe de mener ce débat.

Dans un exposé PowerPoint richement illustré, il a identifié neuf défis majeurs en matière de protection du patrimoine culturel de l'humanité :

- le tourisme de masse
- les conflits armés et le terrorisme
- les pillages et les trafics illicites
- la croissance démographique et l'urbanisation
- le manque de sensibilisation
- les problèmes de restauration
- la mondialisation
- les changements climatiques
- la sous-déclaration du patrimoine.

Pour répondre à ces défis, il a également déjà indiqué un certain nombre de recommandations qui, à son avis, devraient figurer dans la résolution à adopter. Avant le débat à Genève, il avait déjà expliqué sa vision dans une note détaillée à l'attention de la commission.

Après la session à Genève, M. Destexhe a rédigé un projet de résolution assorti d'un bref mémoire explicatif, sur lequel il a consulté un grand nombre d'experts belges. Après concertation avec son co-rapporteur, le projet de résolution ainsi que le mémoire explicatif ont été introduits auprès de l'UIP et distribués aux membres de l'organisation. Quelque 170 amendements au projet de résolution ont été déposés, dont 14 par M. Destexhe lui-même.

Lors de la 134^e Assemblée à Lusaka, Zambie (19-23 mars 2016), la Deuxième Commission a entièrement consacré ses travaux à la discussion du projet de résolution et des amendements. Les rapporteurs ont proposé nombre de textes transactionnels afin d'intégrer le plus d'amendements possible dans le texte, sans le déséquilibrer ou en modifier la teneur essentielle. Le résultat de ce travail intense a finalement été approuvé à l'unanimité, tant en commission que par l'Assemblée plénière.

Documents :

- [document de travail de M. Destexhe](#) (29.09.2015)
- [résumé du document de travail](#) (29.09.2015)
- présentation [PowerPoint](#) de M. Destexhe (en anglais) (19.10.2015)
- [projet de résolution des co-rapporteurs](#) + [mémoire explicatif](#) (15.01.2016)
- [amendements](#)
- [texte adopté](#) (23.03.2016)